

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme PIERRON Sylvie, Conseillère municipale déléguée :
Monsieur le Maire, chers Collègues, comme l'a excellemment démontré M. le Maire ici même en novembre dernier, les décisions du Gouvernement en matière d'Éducation Nationale ont d'énormes conséquences sur les politiques municipales. Nous évoquons alors la décision brutale de ne plus compter les enfants de 2 ans dans les effectifs dès la rentrée prochaine et ses conséquences sur la politique lyonnaise en faveur de la petite enfance, menée depuis 2001.

Depuis 2 mois, la prise de conscience de la Communauté éducative lyonnaise ne cesse de croître. Après les nuits des écoles en décembre, c'est à l'échelle des arrondissements que se réunissent des centaines d'enseignants, directeurs et parents d'élèves, pour expliquer point par point les conséquences immédiates de la substitution des réseaux d'aides et de soutien spécialisés par de simples heures de soutien, par exemple.

Le détail des subventions 2009 que nous votons aujourd'hui, qui incluent les aides aux RASED et de nombreuses aides pédagogiques, montre en soi l'attachement de notre municipalité à une école de qualité, favorisant la réussite scolaire et la bonne socialisation de tous les enfants. Mais les enseignants, directeurs et parents que les élus du Groupe communiste, républicain et intervention citoyenne sont allés rencontrer dans les arrondissements ont fait part de leur besoin d'un soutien fort envers la conception de l'éducation qu'ils défendent.

Quelle que soit notre bonne volonté, lorsque l'Inspection Académique déclarera des effectifs en baisse pour les maternelles, nos subventions devront être comptabilisées selon ces chiffres officiels. Il est donc indispensable que nous élus, participions à faire entendre la voix des Lyonnais prêts à défendre les principes républicains de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire. Je vous remercie.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, une information tout d'abord, puisque nous avons rencontré avec mes Collègues d'arrondissement, M. l'Inspecteur d'Académie, pour la préparation de la carte scolaire. Et après discussion parce que ses ambitions de fermeture étaient plus grandes au départ, nous arrivons aux chiffres suivants :

- pour les maternelles, 5 créations, 15 suppressions, soit – 10 classes, et là se concrétise l'impact concret des mesures gouvernementales sur les deux ans (- 300 enfants accueillis) ;

- pour les élémentaires, 15 créations, 9 retraits, soit un solde positif de + 6, ce qui signifie que pour la première fois, depuis des années, il y aura un solde négatif entre les créations, au total entre élémentaires et maternelles, entre les créations et les retraits de postes de – 4, alors que nos effectifs progressent. Il faudra que l'on m'explique en quoi cela peut être une avancée.

Donc, voilà les chiffres, tout simplement, et nous sommes naturellement aux côtés des parents et des enseignants dans la défense de l'école publique.

Ceci étant dit, nous pensons que notre action ne peut se résumer à des réactions aux mesures négatives gouvernementales, et c'est pourquoi avec l'essentiel des grandes villes françaises et tous les acteurs du monde éducatifs, nous travaillons à une réflexion sur des propositions constructives pour un grand projet national pour l'éducation qui se tiendra à Paris le 6 juin 2009. Voilà, Monsieur le Maire, ce que je souhaitais dire en réponse à notre Collègue.

M. LE MAIRE : Merci bien. J'ai compris que vos propositions allaient être constructives donc c'est super.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)